

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MAIRIE de BEURLAY**

~~~~~  
**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 12 avril 2021**

~~~~~

L'an deux mil vingt-et-un, le douze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 avril 2021

**Etaient présents :** Gérard GANDAUBER, René BERTON, Patrick COUDRAY, Annick MOUHÉ, Alain ROULIN, Olivier MACAUD, Delphine PECOUD, Jean-Michel CHARTRAIN, Sylvie DUMAND, Justine LEMOINE, Sophie GUITTON

**Pouvoirs :** Emmanuelle BOURGUIGNON a donné pouvoir à René BERTON

Gaëlle DALAIS a donné pouvoir à Olivier MACAUD

**Absent :** Alexis COTTY

Madame Sophie GUITTON a été élue secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du PV du 22 février 2021
- 2- Vote du Compte Administratif 2020
- 3- Vote du Compte de Gestion 2020
- 4- Vote des Subventions
- 5- Vote des Taux
- 6- Vote du Budget Primitif 2021
- 7- Délibération achats terrain
- 8- Questions diverses.
- 9- Tour de table

**APPROBATION DU PV DU 22 FEVRIER 2021**

M. Le Maire soumet à l'approbation aux membres du Conseil le procès-verbal du dernier conseil municipal : approuvé à l'unanimité.

**VOTE COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2020**

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint fait la présentation du compte administratif et du compte de gestion 2020 de la commune.

La commune réalise un excédent de 302 537.91 € avec l'affectation du résultat des subventions DETR et du département reportées sur 2021.

Après avoir entendu la présentation, le conseil Municipal a adopté à l'unanimité des membres présents toutes les recettes et dépenses.

**VOTE DES SUBVENTIONS**

Olivier MACAUD informe qu'il a envoyé un courrier à toutes les associations de la commune pour définir leur demande de subvention : Soit le même montant que l'année passée, soit une subvention sur projet. Deux associations ont émis des projets :

- Un sourire au chocolat : Projet casting des enfants extraordinaires
- APEBE : 200€ d'aide à la création d'une association + 500€ pour un projet d'une journée autour du jeu en famille.
- Le club de foot avait demandé 500 € mais le même montant que l'an passé a été alloué soit 300€

3 Associations n'ont pas répondu au courrier : Musculatad, Maëva Song et le Moulin de Beurly, par conséquent aucune subvention ne leur sera accordée en 2021.

Le club Liberty et le Comité des Fêtes ne sollicitent pas de subvention, ceci comme les années précédentes. Ces associations vivent sur leurs fonds propres.

Le vote des subventions est effectué en 2 fois ;

Un vote spécifique pour l'APEBE est fait car Justine LEMOINE fait partie de l'association et ne peut donc prendre part au vote.

ACCA (chasse)	150.00 €
JUMELAGE	100.00 €
ANCIENS COMBATTANTS	100.00 €
ASSOCIATION LE MOULIN	0.00€
FOOTBALL CLUB	300.00 €
LIGUE NATIONALE CANCER	80.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	80.00 €
SOL CAM PO	80.00 €
MAEVA SONG	0.00 €
MUSCULATAD	0.00 €
UN SOURIRE AU CHOCOLAT	200.00 €
EVOSYA ESPORT	100.00 €
APEBE	700.00 €

Toutes les demandes de subventions sont acceptées à l'unanimité.

### **VOTE DES TAUX**

Vu l'état 1259 portant modification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2021.

Le conseil municipal décide de **conserver les taux d'imposition déterminés par la Préfecture pour l'année 2021 comme suit :**

Taxe foncière bâti : 38.56 %

Taxe foncière non bâti : 54.39 %

Monsieur le Maire fait part des différentes propositions d'augmentations de taux à savoir 1%, 1.5% et 2%. Au vue de la conjoncture sanitaire actuelle, M. le maire fait la proposition au conseil de ne pas augmenter le taux cette année.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il sera noté dans le prochain bulletin que la mairie n'augmentera pas les taux cette année

### **VOTE BUDGET PRIMITIF 2021**

Olivier MACAUD présente le budget prévisionnel 2021

#### **Section de fonctionnement**

Dépenses : 849 562.91 €

Recettes : 849 562.91 €

#### **Section investissement**

Dépenses : 771 820.65 €

Recettes : 771 820.65 €

Informations à retenir concernant les budgets

#### **Les dépenses :**

- Augmentation du budget Livre → projet culturel
- Facture d'eau à 0 en 2020. → Problème de fuite d'eau en 2020. M. le maire a négocié avec la RESE pour alléger la facture. La nouvelle facture est arrivée en janvier 2021 donc sera incluse sur le budget 2021.
- Il n'y a plus d'indemnité au comptable du Trésor.
- Augmentation budget « fêtes et cérémonie » car plusieurs projets sont en cours si possible avec le contexte sanitaire : inauguration de la nouvelle mairie, spectacle avec l'association « A portée de voix » et un spectacle de Noël.
- Augmentation des frais de transports collectifs en vue des cours de natation pour les enfants de l'école à la base de Saint-Agnant. Projet en cours.

**Les recettes** : Pas de mise à disposition du personnel cette année donc pas de recette prévue. (70848)

### **Opération 200 Aménagement nouvelle mairie**

Une attribution de 47 453€ HT supplémentaire a été allouée, Monsieur le maire a sollicité cette subvention supplémentaire auprès du Conseil Général via Michel DOUBLET.

### **Présentation du budget d'investissement par Olivier MACAUD**

Présentation des différentes dépenses d'investissements :

#### **Opération 60 Ecoles – Cantine**

5000€ installations d'une alarme dans la salle des fêtes

7000€ correspondant aux rideaux de l'école installés en 2020 mais dont la facture est arrivée en 2021

700€ prévu pour l'achat d'un ordinateur pour l'école

#### **Opération 69 Achat matériel mairie**

4800 € Achat de panneaux de signalisation en 2020 mais facture en 2021 donc le montant global 2020 et 2021 et répercuté sur 2021.

1400 € Prévision d'achat de 2 ordinateurs

2200€ correspondant à l'achat de fenêtre et porte pour la rénovation d'un logement de la mairie

#### **Opération 70 Voirie**

51000€ pour les travaux de la RD 137 qui seront aussi prévus pour un montant similaire en 2022 et 2023.

#### **Opération 73 Eclairage public**

900€ prévus pour divers travaux d'éclairage public.

#### **Opération 202 Achat terrain**

15000 € pour l'acquisition d'une partie du terrain de M. OCTEAU

En 2022 il faudra prévoir au budget les réserves d'eau pour le SDIS, selon un schéma en cours d'études.

#### **Fin de la présentation des comptes.**

Monsieur le maire est invité à sortir afin que le conseil municipal vote l'approbation des comptes. Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Monsieur le maire peut revenir dans la salle

### **DELIBERATION ACHATS TERRAINS**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal le projet d'acheter une partie du terrain de M. OCTEAU Francis afin d'y aménager un chemin piéton et cyclable pour faciliter la liaison du centre bourg de BEURLAY et les commerces et la Zone Artisanale par l'impasse de la laiterie.

Monsieur la Maire fait part au conseil de la demande d'une administrée au village des Sorins d'acquérir un terrain proche de son domicile. La municipalité étudie la faisabilité et se renseigne sur un passage éventuel de canalisations. Une décision définitive sera prise lors du prochain conseil municipal. En effet, cette opération ne fait pas l'unanimité des conseillers pour jurisprudence.

### **Questions diverses**

- Les 100 ans du monument aux morts : projet cérémonie, plantation d'un arbre.
- Rebaptiser la place des anciens combattants ainsi que la place de l'ancienne mairie. Suite à la demande du fils de Jean BOURSIQUOT pour que la municipalité nomme un lieu en l'honneur de son père, il est évoqué le fait de rebaptiser la place de la mairie par la place des maires ce qui permettrait de nommer tous les maires ayant exercé depuis 1790.
- Panneaux photovoltaïques : la société APEX ne peut installer de panneaux photovoltaïques aux carrières Marchand car le PLU ne le permet pas et refaire un PLU coûte cher. Il faudra penser à ajouter à la modification du prochain PLU (en 2025) la possibilité de pouvoir mettre des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des carrières sur la commune ainsi que l'acquisition de nouveaux terrains constructibles pour y faire un lotissement en remplacement de celui prévu pour cause du refus de vendre d'un propriétaire.

- Projet Parc naturel régional (Rochefort, Royan Marennnes), 9 communes de la CDC Cœur de Saintonge dont Beurlay ont été invitées à participer à une présentation du projet dans les locaux de la CARO. A voir pour la suite, cela peut apporter un intérêt pour les communes.
- Les travaux de la roue blanche sont terminés. Une source résurgente a été trouvée et canalisée pour arroser si nécessaire.
- Problème avec un administré impasse des Roses : suite aux inondations survenues sur sa propriété par fortes pluies, sa société d'assurance a mandaté un expert afin de faire un constat, ceci en présence de monsieur le maire et de l'expert de la commune. Le problème identifié est toujours le même : l'écoulement des eaux est collecté au point le plus bas. Pas de solution trouvée nous sommes sur un domaine privé.

## **Tour de table**

### **Olivier MACAUD**

- Problème de clé à la poste pour la remplaçante qui n'a pas de clés. Un jeu de clés sera mis à la disposition à la mairie
- Sophie GUITTON et des riverains évoquent la possibilité de mettre en sens unique la rue de la croix pour des raisons de sécurité avec les voitures qui se garent. Ce projet semble faisable. A suivre.

### **Jean-Michel CHARTRAIN**

- Pour les 100 ans du monument aux morts on pourrait penser à rebaptiser le lieu
- Des personnes circulent en buggy dans la commune à vive allure, n'importe comment et n'importe où. J'envisage de porter plainte si cela perdure.

### **Delphine PECOUD**

- Le bulletin bimensuel va être réalisé
- Une décharge sauvage a été vue dans les chemins derrière le stade, elle semble être sur la commune de Sainte-Radegonde. Plusieurs membres du conseil étaient informés de cette situation.
- Il serait bien de communiquer différemment auprès des administrés. Exemple, plutôt que de dire que le repas d'un enfant est facturé 2.50€, détailler le coût réel du repas.

### **René BERTON**

- Avec les nouvelles normes de sécurité dans la salle des fêtes, il faut prévoir de remplacer l'alarme sonore défectueuse et rajouter des voyants dans les WC. Cela a un coût. M. SUIRE, électricien de la commune fera les travaux.

### **Patrick COUDRAY**

- Village de L'épinard : une maison à l'angle de la route est fissurée. Inquiétude sur le fait qu'elle tombe sur la route. Nous contactons le propriétaire.

### **Justine LEMOINE**

- Le projet piscine est toujours en cours et sera d'actualité après le COVID 19
- Quand aura lieu la réouverture de l'aire de jeu ? Toutes les aires de jeux sont ouvertes malgré le contexte sanitaire actuel. Des travaux ont lieu et la réouverture sera faite après nettoyage et tonte.

### **Sylvie DUMAND**

- Donne un devis pour une pièce détachée pour le broyeur. La pièce peut être reçue en 24/48h. Après recherche, cette pièce défectueuse était soit disant obsolète.

### **Gérard GANDAUBER**

- Mail et appel de la préfecture concernant les prochaines élections pour report ou maintien des élections. 56% des maires sont favorables au maintien en juin.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 00h00